

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGU) – PARTENAIRES - 2026

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») définissent les règles applicables aux relations entre :

devisgratuits.ch
Propriété : Borges Luis Miguel – Raison individuelle
Rue Fin de Non Champs 13
1545 Chevroux – Suisse
E-mail : info@devisgratuits.ch
Téléphone : +41 78 601 91 12

(ci-après « la Plateforme » ou « l'Éditeur »)

et
le Partenaire (artisan, entreprise ou professionnel utilisant la Plateforme pour recevoir des demandes de clients).

1. Objet

Les présentes CGV ont pour objet :

- De définir les modalités selon lesquelles les Partenaires reçoivent des demandes de clients ;
- D'encadrer les conditions commerciales, notamment la commission de 15% ;
- De fixer les engagements réciproques entre la Plateforme et les Partenaires.

2. Nature du service

La Plateforme propose un service de mise en relation entre des clients et des professionnels partenaires.

Le service comprend notamment :

- La réception et l'analyse des demandes des clients ;
- La transmission de ces demandes à un ou plusieurs Partenaires correspondants ;
- Le suivi administratif et commercial des dossiers le cas échéant.

La Plateforme n'est pas un employeur des Partenaires, n'est pas mandataire, et n'intervient jamais dans l'exécution des travaux.

3. Devoirs du Partenaire

Le Partenaire s'engage à :

3.1. Respecter les lois suisses

- Être en règle avec ses assurances (RC professionnelle, LAMal, LAA, etc.) ;
- Être autorisé à exercer son activité en Suisse ;
- Fournir des prestations conformes aux normes en vigueur.

3.2. Contacter rapidement les clients

Le Partenaire s'engage à :

- Prendre contact avec le client dans les 24 à 48 heures suivant la réception d'une demande ;
- Informer la Plateforme si la demande n'est pas traitée.

3.3. Fournir un devis clair et transparent

Le devis doit :

- Être conforme à la demande du client ;
- Présenter les tarifs, matériaux, TVA, délais, conditions, etc.

3.4. Informer la Plateforme

Le Partenaire doit informer la Plateforme :

- De la suite donnée à une demande (acceptée, refusée, en attente) ;
- Du montant final facturé au client lorsque la prestation est terminée.

4. Commission

La Plateforme applique une commission de 15% sur le montant total facturé au client par le Partenaire.

4.1. Fondement de la commission

La commission est due dans tous les cas où :

- Le client provient de la Plateforme,
- Un devis est accepté,
- Une prestation est entièrement ou partiellement réalisée,
- Une facture, un acompte, ou un paiement a été reçu par le Partenaire.

4.2. Calcul de la commission

Commission = 15% du montant total TTC facturé au client, incluant :

- Main d'œuvre
- Matériaux
- Frais divers
- Déplacements
- Suppléments
- Acomptes
- Travaux additionnels liés à la même demande

4.3. Facturation

La commission est facturée :

- Dès réception de la facture-client, ou si le Partenaire ne transmet pas la facture :
- Sur la base du devis accepté, estimé comme montant final.

4.4. Paiement

Le paiement de la commission doit intervenir sous 10 jours dès réception de la facture de la Plateforme.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGU) – PARTENAIRES - 2026

5. Transparence et honnêteté commerciale

Le Partenaire s'engage à ne pas :

- Tenter de contourner la commission ;
- Facturer le client hors procédure ;
- Proposer au client de traiter en direct sans informer la Plateforme.

Tout contournement avéré entraîne :

- Une facturation immédiate de la commission due ;
- Des frais administratifs ;
- Une exclusion définitive de la Plateforme.

6. Exécution des travaux

La Plateforme n'intervient aucunement dans l'exécution.

Le Partenaire est seul responsable de :

- La conformité des travaux ;
- Les retards, malfaçons ou litiges ;
- Ses assurances ;
- La sécurité sur le chantier.

La Plateforme ne peut être tenue responsable même partiellement.

7. Litiges avec les clients

En cas de litige :

- Le Partenaire prend en charge la gestion du dossier ;
- La Plateforme peut fournir un rôle de médiation sans obligation.

La commission reste due, même en cas de litige, dès lors qu'un paiement ou une prestation a eu lieu.

8. Durée et résiliation

Le partenariat est sans engagement de durée.

Le Partenaire peut mettre fin à la collaboration à tout moment, sous réserve :

- De régler les commissions en cours ;
- D'honorer les demandes déjà acceptées.

La Plateforme peut résilier immédiatement en cas :

- De non-paiement,
- De fraude,
- De contournement,
- De comportement inapproprié,

- De non-respect répété des CGV.

9. Responsabilité de la Plateforme

La Plateforme ne garantit pas :

- Le volume de demandes ;
- L'acceptation des devis par les clients ;
- La rentabilité des missions ;
- L'exactitude des informations fournies par les clients.

La Plateforme décline toute responsabilité concernant :

- Les dommages directs ou indirects ;
- Les pertes financières ;
- Les litiges liés à l'exécution des prestations.

10. Confidentialité

Les informations transmises entre la Plateforme et le Partenaire sont confidentielles.

Toute utilisation commerciale non autorisée est interdite.

11. Droit applicable et for juridique

Les présentes CGV sont soumises au droit suisse.

En cas de litige, le for juridique est fixé au domicile de l'Éditeur, sauf disposition légale impérative contraire.

12. Acceptation des CGV

Le Partenaire accepte intégralement les présentes CGV lors de :

- Son inscription sur le site,
- Sa demande de partenariat,
- Sa première réception d'une demande client, ou par signature numérique/écrite.